

BOND'INNOV

Siège social : 157 boulevard Macdonald,
75019 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Léo Jégard & Associés
23 rue du Clos d'Orléans
94120 Fontenay-sous-Bois
Tél +33 1 48 73 69 91
bienvenue@jegardcreatis.com



Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France
Membre de la compagnie des commissaires aux comptes de Paris

5 rue du Havre - 75008 Paris
SAS au capital de 157 840 €
APE 6920Z - TVA FR 01 702 042 508
RCS Paris - Siret 702 042 508 00052
www.jegardcreatis.com



BOND'INNOV
Association loi 1901

Siège Social : 157 boulevard Macdonald,
75019 Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Bond'innov relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société¹ à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Nos appréciations ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



COMPTES ANNUELS



Bondy Innovation
BILAN ACTIF AU 31/12/2023

ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement			0	
Frais de recherche et de développement			0	
Donations temporaires d'usufruit			0	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires			0	
Autres immobilisations incorporelles	58 921	58 921	0	
Immobilisations incorporelles en cours			0	
Avances et acomptes			0	
Immobilisations corporelles				
Terrains			0	
Constructions			0	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 956	14 956	0	
Autres	78 553	77 727	826	
Immobilisations corporelles en cours			0	
Avances et acomptes			0	
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>			0	
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées			0	
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts	111 056	88 556	22 500	30 000
Autres	8 514		8 514	8 513
Total I	272 015	240 160	31 855	38 528
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours			0	
Avances et acomptes versés sur commande			0	
Créances			0	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	82 408	10 800	71 608	71 256
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>			0	
Autres	32 212		32 212	265 891
Valeurs mobilières de placement	201 892		201 892	
Instruments de trésorerie			0	
Disponibilités	376 813		376 813	831 377
Charges constatées d'avance	7 191		7 191	
Total II	700 516	10 800	689 716	1 168 524
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	972 531	250 960	721 571	1 207 052

Bondy Innovation
BILAN PASSIF AU 31/12/2023

PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	508 745	495 713
Fonds propres complémentaires	57 814	57 814
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-85 293	13 032
Situation nette (sous total)	481 266	566 559
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	481 266	566 559
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		390 372
Total II	0	390 372
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		91
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	161 544	142 634
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	75 170	103 855
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Avances et acomptes reçus sur commande		
Autres dettes	3 591	3 540
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	240 305	250 121
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	721 571	1 207 052

Bondy Innovation
COMpte DE RESULTAT AU 31/12/2023

COMpte DE RESULTAT	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		40 000
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	19 377	72 100
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	127 610	1 094 467
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	169 794	144 550
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 760	81 055
Utilisations des fonds dédiés	390 372	540 114
Autres produits	7	1
Total I	710 920	1 972 287
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	353 529	431 865
Aides financières	55 672	676 828
Impôts, taxes et versements assimilés	7 525	5 984
Salaires et traitements	276 704	301 419
Charges sociales	106 966	93 562
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	230	1 388
Dotations aux provisions		3 480
Report en fonds dédiés		390 372
Autres charges	2 090	55 528
Total II	802 716	1 960 426
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-91 796	11 861
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 295	1 232
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	3 295	1 232
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	0	60
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	0	60
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	3 295	1 172
3. RESULTAT COURANT avant Impôts (I - II + III - IV)	-88 501	13 033
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	3 208	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	3 208	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	3 208	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	717 423	1 973 519
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	802 716	1 960 486
EXCEDENT OU DEFICIT	-85 293	13 033
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL	0	0

Association Bond'innov
Cargo
157, boulevard Macdonald
75019 Paris

ANNEXE 2023

Préambule

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	: 721.571€
- Total du compte de résultat (produits)	: 717.423€
- Résultat de l'exercice (déficit)	: 85.293€

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

1 DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL DE L'ENTITE.

Bond'innov est un **accélérateur d'innovation** qui accompagne depuis **plus de 10 ans** les projets à fort **impact économique et social en Europe et en Afrique, incluant les diasporas**, via des outils et des méthodologies agiles, et une **approche centrée sur l'humain**.

A travers ses bureaux en France (**Bond'innov Europe**), au Sénégal (**Bond'innov Afrique**) et au Maroc (**Bond'innov Méditerranée**) et son réseau d'experts pays, Bond'innov déploie ses activités via 4 pôles, pour :

- **Renforcer les start-up** : Bond'innov révèle et accompagne, de l'idéation à l'internationalisation, les projets d'innovation à forts potentiels menés en Europe, en Afrique, et par les diasporas africaines.
- **Renforcer les écosystèmes** : Bond'innov contribue à la structuration des écosystèmes d'innovation en Europe et en Afrique au cœur desquels se trouvent les incubateurs, et construit des ponts entre les acteurs publics et privés de l'innovation, de la recherche et de la finance ainsi qu'entre les pays.
- **Financer et former au financement** : Bond'innov finance les start-ups innovantes en France et en Afrique (prêts d'honneurs), propose des parcours à l'Investment-readiness pour préparer au passage à l'échelle, et détecte des start-up à fort potentiel de croissance pour les investisseurs.
- **Créer du lien avec la recherche** : Co-fondé par l'Institut français de Recherche pour le Développement (IRD), Bond'innov agit avec la science de la durabilité pour soutenir des projets à fort impact social et environnemental et renforcer le lien entre le monde de la recherche et les acteurs économiques.

Bond'innov est aujourd'hui un acteur de référence pour construire et mettre en œuvre des programmes qui contribuent à bâtir une économie plus durable et humaine.

=> *Bond'innov a accompagné 360 start-up en incubation-accélération entre l'Europe et l'Afrique, initié ou travaillé dans plusieurs réseaux d'incubateurs représentant 160 incubateurs dans 17 pays (Afrique/Europe), lancé 7 fonds d'amorçage par prêts d'honneurs dans 6 pays africains et financé plus*

Association Bond'innov – contact Direction : Ninon Duval - nduval@bondinnov.com

de 80 startups africaines et européennes avec plus de 2M€ levés, collaboré avec la science pour le développement sur plus de 5 programmes en Afrique et en France, et rédigé ou collaboré à de nombreuses études sectorielles.

La mission sociale de Bond'innov est définie ici : « Les talents sont partout ! Nous agissons pour les mettre en lumière et les inclure dans la construction d'une économie durable et humaine. **Révéler les potentiels !** »

2 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) s'est retiré de l'Association IGEU le 01/01/2023, mettant ainsi fin à l'activité du Fonds International et Sud. Dans ce contexte, Bond'Innov a obtenu et comptabilisé des produits à hauteur de 138 074€ en 2023.
- Embauche des équipes sénégalaises en droit local à partir de juillet 2023 sur le bureau de Dakar : 3 salariés et un stagiaire
- Ouverture d'un bureau au Maroc sans personnalité juridique : présence d'un stagiaire et de deux freelances
- Retrait des membres actifs de l'association (notamment Orange, Est Ensemble, IRD) en 2022. De ce fait et conformément aux statuts approuvés en décembre 2022, pas de cotisations annuelles perçues sur 2023.
- Souscription en septembre 2023 d'un compte à terme auprès de la société générale à hauteur de 200 000€ liés à la fermeture des comptes bancaires.

3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires et notamment du règlement ANC 2018- 06 du 5 décembre 2018 modifié par le règlement ANC 2020-08 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Evènements postérieurs à la clôture Néant.

3.2 Changement de méthode comptable Néant.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes

3.2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires, ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur le coût d'acquisition ou de production, suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

Nature de l'immobilisation	Durée
Frais d'établissement	5 ans
Frais de recherche et développement	5 ans
Droit au bail	Durée du bail ou pas d'amortissement
Fonds commercial	10 ans
Logiciel	2 à 5 ans
Bâtiments	50 ans
Installations générales, agencements, aménagements	15 à 25 ans
Installations techniques, matériel et outillage	5 à 10 ans
Agencements et aménagements divers	10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle de l'actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.2.2 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

3.2.3 Valeurs mobilières de placement (VMP)

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Un tableau détaille, au besoin, les plus et moins-values latentes par nature de VMP. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes viennent déprécier la valeur brute du placement financier.

4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 Actif

4.1.1 Tableaux des immobilisations

Immobilisations incorporelles	Montants au 31/12/2022	Acquisitions / Entrées	Cessions / Sorties	Montants au 31/12/2023
Autres immobilisations Incorporelles	58 921			58 921
Total	58 921			58 921

Immobilisations corporelles	Montants au 31/12/2022	Acquisitions / Entrées	Cessions / Sorties	Montants au 31/12/2023
Installations Techniques	14 956			14 956
Agencements installations	59 088			59 088
Matériel de bureau et Informatique	12 909	1 056		13 965
Mobilier de bureau	5 500			5 500
Total	92 453	1 056		93 509

Immobilisations financières	Montants au 31/12/2022	Acquisitions / Entrées	Cessions / Sorties	Montants au 31/12/2023
Autres titres immobilisés	15			15
Prêts	118 556		7500	111 056
Autre Immobilisation financière	8 514			8 514
Total	127 085			119 585

4.1.2 Tableau des amortissements

Amortissements Immobilisations incorporelles	Cumul au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Cumul au 31/12/2023
Autres immobilisations Incorporelles	58 921			58 921
Total	58 921			58 921

Amortissements Immobilisations corporelles	Cumul au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Cumul au 31/12/2023
Installations Techniques	14 956			14 956
Agencements installations	59 088			59 088
Matériel de bureau et Informatique	12 909	230		13 139
Mobilier de bureau	5 500			5 500
Total	92 453	230		92 683

4.1.3 Tableau des dépréciations

Provisions pour dépréciation	Montants au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Montants au 31/12/2023
Prêts	88 556			88 556
Créances Usagers	14 560		3 760	10 800
Autres créances				
Total	103 116		3 760	99 356
<i>dont dotations et reprises :</i>				
-d'exploitation	14 560		3 760	10 800
-financières	88 556			88 556
-exceptionnelles				
Total	103 116		3 760	99 356

La dépréciation des Créances Usagers couvre le risque de non-recouvrement des frais d'incubation.

La dépréciation des Autres Créances correspond au risque de non-rapatriement des sommes encaissées par nos partenaires dans le cadre du remboursement des prêts d'honneur accordés dans le cadre du programme PAI.

4.1.4 Etat des créances

Créances	Montants au 31/12/2023	A moins 1 an	A plus 1 an
Autres titres immobilisés	8 529		8 529
Prêts (1)	111 056		111 056
Fournisseurs			
Créances Usagers	82 408	71 608	10 800
Autres créances	32 212	32 212	
Produits à recevoir			
TOTAL	234 205	103 820	130 385
(1) Prêts : montant accordé au cours de l'exercice			
(1) Prêts : montant remboursé au cours de l'exercice	7 500		

4.2 Passif

4.2.1 Variation des fonds propre

VARIATION DES FONDS PROPRES	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Solde à la clôture
	Montant Approuvé	Montant	Montant	Montant	Montant
FONDS PROPRES					
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	553 527	13 032			566 559
Statutaires	495 713	13 032	0	0	508 745
Complémentaires	57 814		0	0	57 814
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					0
Fonds propres / fonds associatifs avec droit de reprise	0	0	0	0	0
Statutaires					0
Complémentaires					0
Ecarts de réévaluation					0
Réserves	0	0	0	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles					0
Réserves pour projet de l'entité					0
Autres					0
Report à nouveau					0
Excédent ou déficit de l'exercice	13 032	-13 032		-85 293	-85 293
Autres fonds propres/fonds associatifs	0	0	0	0	0
Avances conditionnées					0
Autres : à préciser					0
Fonds associatifs avec droit de reprise	0	0	0	0	0
Apports					0
Legs et donations					0
SITUATION NETTE (I)	566 559	0	0	-85 293	481 266
Fonds propres consommables					0
Subventions d'investissement					0
Provisions réglementées					0
TOTAL (II)	0	0	0	0	0
TOTAL (I+II)	566 559	0	0	-85 293	481 266
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation					
- financière					
- exceptionnelle					

- L'évolution des fonds propres est liée au résultat de l'exercice .

4.2.2 Suivi des Fonds Dédiés

Variation des fonds dédiés issus de :	A l'ouverture de l'exercice	Report	Utilisations		Transfert	A la clôture de l'exercice	
	Approuvé		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
AFIDBA	0					0	
PAI	115 627		115 627			0	
Contributions financières d'autres organismes							
IRD Colab Tunisi	25 040		25 040				
IRD Colab TU alimentation durable	135 771		135 771				
Enabel PEM WECCO	78 167		78 167				
Steinbeis Enrich In Africa EIA	900		900				
France Media Monde	34 866		34 866				
Expertise France Meet Africa Côte d'Ivoire							
Total	390 371		390 371	0	0	0	0

Les Fonds Dédiés correspondent aux subventions et contributions financières reçues ou/et accordées et non encore utilisées.

4.2.4 Dettes

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (1)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	161 544	161 544		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	75 170	75 170		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 591	3 591		
Instrument de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	240 305	240 305	0	0
(1) Montants : Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice				

4.2.5 Charges à payer

Charges à payer	Montants au 31/12/2023
Fournisseurs	75 569
Personnel	14 671
Organismes sociaux	5 424
Etat	
Autres	
TOTAL	95 664

5 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Le résultat est déficitaire de 85k€.

5.1 Détail des financements publics

Financements publics	Union Européenn e	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres (préciser)	Total
Subventions d'exploitation		0	0	0		
GIZ Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit		36 000				36 000
IRD		15 000				15 000
Enabel Belgique					28 000	28 000
Direction générale des collectivités locales			20 000			20 000
BPI Banque Publique d'Investissement		28 610				28 610
Subventions d'investissements	0	0	0	0	0	0
						0
						0
TOTAL	0	79 610	20 000	0	28 000	127 610

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 Contributions volontaires en nature

L'analyse des contributions volontaires et notamment du bénévolat a été revue en application du règlement ANC 2018-06. Leur caractère non significatif au regard de l'importance des ressources de l'entité a été confirmé, les seules contributions en nature étant le temps passé par les administrateurs pour la direction de l'entité.

6.2 Engagements hors bilan

Des remboursements sont toujours en cours pour les prêts d'honneur du Fonds International et Sud. Des montants indéterminés restent donc à être perçus de ce fonds et dont la date de réception n'est pas connue.

6.3 Effectif moyen

Effectif Moyen	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition	Total
Cadres	6		6
Non Cadres	2		2
TOTAL	8		8

6.4 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été provisionnés pour 8 340€ (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce) au titre de la mission légale de contrôle des comptes.

6.5 Information sur les rémunérations des dirigeants

➤ Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles

Les rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles s'élèvent à 80 149€.